

Réunion d'information Syndicale
Pour le Personnel de la
sous-direction des actions familiales et éducatives

Le 4 décembre 2017 de 14h00 à 17h00 :

96 Quai de la Râpée - salle 105 rez-de-jardin

SDAFE : Les personnels administratifs et sociaux indignés par la
détérioration de leurs conditions de travail et de la qualité du
service rendu aux personnes accompagnées

Sans concertation du personnel, sans préavis, et sans prévoir de postes supplémentaires pour faire le travail exigé, la Ville de Paris, et par délégation la DASES, décide de :

- Supprimer les Faits exceptionnels
- Remettre en cause le droit aux congés de récupération
- Supprimer des contrats aidés actuellement sur un poste à temps plein
- Baisser le budget de l'AGOSPAP de 2 millions d'euros
- Supprimer le jour de congé accordé aux mères de famille (alors qu'il est demandé de l'étendre à tou.te.s)

La CGT dénonce à nouveau une forte surcharge, générant de la souffrance au travail !

Nous demandons pour les faits exceptionnels : un régime dérogatoire en destination des agent.e.s qui effectuent des heures dépassant la durée légale du travail (12h) !

Par exemple, comment un.e travailleur.se social.e peut-il.elle éviter des dépassements d'heures lorsqu'il.elle doit faire un aller/retour dans le sud de la France pour accompagner un enfant ?

Nous demandons la déprécarisation des collègues en contrats aidés, qui effectuent des missions importantes et pérennes. Qui va pallier à ces missions ?

Nous souhaitons évoquer tous ces sujets avec le personnel de la SDAFE pour en discuter collectivement

REUNION AUTORISEE DANS LE CADRE D'HEURE D'INFORMATION SYNDICALE MENSUELLE (3 heures) ainsi que le temps de trajet (30 min) simplement en prévenant votre chef de service 3 jours avant. Merci de nous informer si vous rencontrez des difficultés avec votre hiérarchie pour vous absenter

Venez nous rejoindre, ensemble nous serons plus forts !

Nom.....Prénom.....Direction.....Grade.....
.....Adresse
Personnelle.....

A remettre à un délégué C.G.T. de votre connaissance ou à renvoyer à :

L'Union Syndicale CGT des Services Publics Parisiens

3, rue du Château d'Eau Paris 10^{ème} Tel : 01.44.52.77.05 ou 25 Fax : 01.44.52.77.29.

Courriel : SYNDICAT-CGT-Cadres@paris.fr Retrouvez tous nos tracts sur le site : www.us-cgt-spp.org

Ce matériel a été élaboré par les syndiqués et est distribué grâce aux cotisations syndicales